

CANCELLATION POLICY 2023 FRANCE RETREAT REFUND POLICY

(Version française en dessous)

If you need to cancel your retreat registration, please do so early. Late cancellations may make it difficult to give someone else the opportunity to attend. Once you have paid any portion of the retreat fee, administrative and possibly cancellation fees will apply, depending on the cancellation date.

If you cancel your reservation:

- before 5 April 2023 at midnight CEST, we will refund all fees paid minus applicable administrative charges.
- after 5 April 2023 at midnight CEST we will refund all fees paid minus €150 cancellation fee plus applicable administrative charges.

Refunds will be paid within 30 days of receiving a cancellation notice.

PLEASE NOTE THAT:

- Anyone leaving the retreat early for anything other than a qualified emergency (medical emergency or a death in the family) will not receive any refund.
- If someone leaves early due to a qualified emergency (medical emergency or a death in the family), we will refund the days that are not attended proportionately minus the \$150 cancellation fee plus any administrative charges.

As per our Health & Safety Policy, if you have to cancel because you test positive for COVID, a full refund will be given.

REN XUE Europe reserves the right at any time to require that a participant leave the retreat if it is determined that the participant's behavior is either excessively disruptive or dangerous to self or others. In this case, all retreat fees are non-refundable.

Cancellation by REN XUE Europe

In the event that REN XUE Europe is required to cancel the retreat due to changes in French or European government COVID policy or any other unforeseen reasons, we will notify you as soon as possible and will refund the full fee amount paid – minus any administrative fees incurred.

By registering for this event, you are agreeing to the terms and conditions of our [Health & Safety](#) and [Cancellation Policies](#) voluntarily and recognize that acceptance of these terms serves as release of all liability.

POLITIQUE D'ANNULATION

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DE LA RETRAITE 2023 en France

Si vous devez annuler votre inscription à la retraite, nous vous demandons de le faire le plus tôt possible. Les annulations tardives peuvent rendre difficile l'attribution à quelqu'un d'autre de la place libérée.

Une fois payé tout ou partie de la retraite, des frais administratifs et vraisemblablement des frais d'annulation s'appliqueront en fonction de la date d'annulation.

Si vous annulez votre réservation :

- Avant le 5 avril 2023 minuit CEST, nous vous rembourserons l'intégralité des frais payés moins les frais administratifs applicables.
- Après le 5 Avril 2023 à minuit CEST, nous vous rembourserons l'intégralité des frais payés moins 150 € de frais d'annulation majorés des frais administratifs applicables.

Les remboursements seront effectués dans les 30 jours qui suivront la réception de l'avis d'annulation.

VEUILLEZ NOTER QUE :

- Toute personne quittant la retraite avant la fin et ce, pour toute autre raison qu'une urgence reconnue (urgence médicale ou décès familial), ne sera pas remboursée.
- Toute personne partant plus tôt en raison d'une urgence reconnue (urgence médicale ou décès familial) sera remboursée en proportion des journées non effectuées d'un montant duquel seront déduits 150 € de frais d'annulation plus de frais administratifs applicables.

Conformément à notre politique en matière de santé et de sécurité, si vous devez annuler votre participation à la retraite parce que votre test de dépistage COVID est positif, un remboursement complet vous sera accordé.

REN XUE Europe se réserve à tout moment le droit d'exiger qu'un participant quitte la retraite s'il est déterminé que son comportement est excessivement perturbateur ou

dangereux pour lui-même ou pour autrui. Dans ce cas, aucun des frais engagés dans la retraite ne seront remboursés.

Annulation faite REN XUE Europe

Dans le cas où REN XUE Europe se doive d'annuler la retraite en raison de changements dans la politique du gouvernement français ou européen en matière de COVID ou pour tout autre raison imprévue, nous vous en informerons dès que possible et vous rembourserons le montant total des frais payés – moins les frais administratifs engagés.

En vous inscrivant à cette retraite, vous acceptez de plein gré les termes et conditions de notre « **Politique de santé et sécurité** » et les « **Conditions d'annulation** » et reconnaissez que l'acceptation de ces conditions vaut pour décharge de toute responsabilité.